

transporte aussi une quantité considérable de marchandises.

L'hon. M. ROBB: Je permettrai que ce crédit reste en suspens, si mon honorable ami le désire. Autant que je me rappelle, il s'agit d'un service augmenté.

M. HANSON: Il y a maintenant un service quotidien. Le bateau de la compagnie fait-il deux voyages par jour?

L'hon. M. ROBB: Peut-être vaut-il mieux laisser le crédit en suspens jusqu'à ce que je possède le renseignement demandé.

(Le crédit reste en suspens.)

Service à la vapeur entre Saint-Stephens, Deer-Island et Campobello, \$2,000.

M. HANSON: Ce service est très insuffisant; en réalité, ce n'est pas un service à la vapeur. Le bateau est mû par la gazoline. Il se peut qu'on ait demandé que le service fut amélioré. Durant l'hiver, ce bateau n'est pas aménagé pour le transport des passagers.

L'hon. M. ROBB: On peut avoir demandé l'amélioration du service. De nombreuses requêtes ont été faites en vue de l'amélioration du service et de l'augmentation de la subvention. Nous nous proposons de procéder, cet été, à une inspection générale, et il y aura peut-être lieu de modifier les services, soit en les réduisant ou en y ajoutant, selon le cas.

M. CALDWELL: On pourrait très bien augmenter ce service.

(Le crédit est adopté.)

Service à la vapeur entre Sydney et Whyccomagh, \$7,000.

M. HANSON: On a presque doublé ce crédit. On devrait nous fournir quelque explication sur ce point.

L'hon. M. ROBB: Si j'ai bonne mémoire, ce navire n'accuserait que bien faible revenu depuis deux ans et la compagnie était sur le point de discontinuer complètement ce service, nécessaire aux habitants de cette région. Si on les en privait, ils ne pourraient plus transporter leurs produits aux marchés.

L'hon. M. GUTHRIE: Le ministre consent-il à réserver ce crédit.

L'hon. M. ROBB: Oui.

M. CALDWELL: Le ministre nous dit que la compagnie a menacé de discontinuer le service. Ce dernier est-il adjugé à l'entreprise? Le ministre a-t-il quelque garantie au sujet du maintien du service quand on accordé une subvention?

L'hon. M. ROBB: On vote chaque année des crédits destinés à ces services et quelque fois nous donnons à ces compagnies des entreprises embrassant un certain nombre d'années. Mais lorsqu'elles nous représentent, chiffres en mains, qu'elles subissent de lourdes pertes, il en coûte souvent moins cher d'annuler la convention que de chercher à leur faire exécuter une entreprise, quand elles ne peuvent le faire.

M. CALDWELL: Je ne m'oppose pas à l'augmentation de la subvention, lorsque l'état de leurs recettes la justifient. Le Gouvernement a-t-il la garantie que le service continuera pendant une période déterminée? Quand on accorde une généreuse subvention, on ne doit pas se contenter d'un contrat d'un an.

L'hon. M. ROBB: Dans plusieurs cas on a cette garantie. Les exceptions sont peu nombreuses.

L'hon. M. GUTHRIE: Je demande que l'article soit réservé jusqu'à ce que nous ayons de plus amples renseignements.

L'hon. D. D. McKENZIE: Je suis en état de pouvoir fournir au comité tous les renseignements qu'il désire au sujet de ce service qui a bien cent ans d'existence. Le bateau est très vieux, mais la compagnie va avoir, cette année, un nouveau bateau en acier; c'est ce qui explique l'augmentation. Le nouveau bateau coûte environ \$40,000, ce qui est beaucoup plus que l'autre ne coûtait. Pour l'ancien bateau, on donnait une subvention de \$4,000. La distance entre Whyccomagh et Sydney est de 80 milles. Le bateau circule constamment, partant un jour et revenant le lendemain et ainsi de suite continuellement, avec de nombreux arrêts tout le long du lac du Bras d'Or. Il n'y a pas de chemin de fer de ce côté-là de l'île; c'est le bateau qui fait le service. Il y a beaucoup de quais sur le lac, et le bateau transporte dans les deux sens des voyageurs et des marchandises. On ne pourrait pas se passer de ce service.

L'hon. M. GUTHRIE: Le ministre a dit qu'il avait reçu de la compagnie des rapports indiquant un déficit. Ces rapports devraient être communiqués au comité afin que nous sachions à quoi nous en tenir. D'ici là, l'article peut être réservé.

L'hon. M. McKENZIE: Je ne vois pas pourquoi on réserverait cet article plutôt qu'un autre. L'honorable député de Wellington-Sud (M. Guthrie) croit peut-être faire un beau coup en bloquant ce crédit, parce que le service se trouve dans ma cir-